PANNEAU PORT DE GANTS INTERDIT - P028
Référence : 04260



RESUME

Pictogramme Port des gants de sécurité interdit en PVC ou autocollant. Disponible en 5 dimensions différentes de diamètre 100 à 420 mm.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010
- Version autocollante facile et rapide à appliquer
- Large choix de dimensions
- Fabriqué en France
- vendu et expédié à l'unité

Communiquez également sans ambiguïté le port interdit d'appareils et d'implants métalliques à l'aide du panneau port d'implants métalliques interdit ou pictogramme accès interdit aux porteurs d'un stimulateur cardiaque.



DECLINAISONS

Dimension	Matière
⌀ 100 mm	Panneau PVC
⌀ 150 mm	Panneau PVC
⌀ 200 mm	Panneau PVC
⌀ 320 mm	Panneau PVC
⌀ 420 mm	Panneau PVC
⌀ 100 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 150 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 200 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 320 mm	Panneau PVC avec adhésif
⌀ 420 mm	Panneau PVC avec adhésif

⌀ 100 mm	Autocollant
⌀ 150 mm	Autocollant
⌀ 200 mm	Autocollant
⌀ 320 mm	Autocollant
⌀ 420 mm	Autocollant

DESCRIPTION

Description du panneau port de gants interdit

Dans la majorité des cas, le port des gants de sécurité est indispensable et obligatoire. Dans certaines situations, plus rare ce port des gants est fortement déconseillé voir interdit.

Dans ce cas de figure, veuillez l'indiquer en mettant en place une signalétique port des gants interdit.

Pour préserver la sécurité de tous, nous vous conseillons de n'utiliser que des panneaux de sécurité avec pictogramme conforme à la réglementation en vigueur.

En effet, depuis le 1er janvier 2014, tous les signaux de sécurité nouvellement installés doivent être conformes à la norme ISO 7010. Cette norme vise à harmoniser les pictogrammes au niveau international pour faciliter leur compréhension.

L'objectif est de privilégier les symboles graphiques au profit des mots pour que les messages transmis soient rapidement et facilement compris et ceci quelle que soit la langue ou le niveau de lecture de la personne qui les voit.

Caractéristiques techniques du pictogramme port de gants interdit

Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d’un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l’intérieur et à l’extérieur. Très résistant aux agents

atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).

Dimensions du panneau rond

- ⌀ 100 mm
- ⌀ 150 mm
- ⌀ 200 mm
- ⌀ 320 mm
- ⌀ 420 mm

Pictogramme d'interdiction P014 conforme à la norme NF EN ISO 7010 représentant une prothèse de hanche.

Conditions d'utilisation

À fixer à proximité des activités où le port de gants est strictement interdit. Panneau à fixer à l'intérieur ou à l'extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C. Idéal pour un collage sur machine.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à

l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.

Affichez l'obligation de porter des gants de protection avec le pictogramme port des gants de protection obligatoire.